

## AVIS PUBLIC AUX PERSONNES INTÉRESSÉES

### Modification du lieu de la tenue des séances du conseil municipal

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné, par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Samuel de ce qui suit :

Qu'à partir du 6 septembre 2022, les prochaines séances du conseil pour l'année 2022 se tiendront en présentiel au 143, rue de l'Église (petit local adjacent à la petite salle).

Il s'agit d'une mesure dont l'application est temporaire et qu'un prochain avis public sera publié pour informer la fin de cette application.

Donné à Saint-Samuel, ce 11<sup>e</sup> jour d'août 2022.



Julie Paris  
Directrice générale, greffière-trésorière